

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 janvier 2017**

Convocation du 20 janvier 2017

Le conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 27 janvier 2017 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents : Mmes GOYARD, RICHARD, VIET, MM. BILLON, MARILLIER, MONNERET, PACAUD, SIXDENIER, VERNOT.

Etaient excusés : Mmes GILLES, JAILLET (pouvoir à M. MARILLIER), SALIEGE  
Mme VIET est nommée secrétaire de séance.

Le Maire souhaite à l'équipe municipale ses meilleurs vœux pour l'année 2016, avec un travail au service de la collectivité.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2016.

Le Maire demande la possibilité à l'ordre de jour la convention d'utilisation de la fourrière de la SPA de Montceau les Mines, convention reçue ce jour. Le Conseil Municipal accepte et valide cette convention d'un montant de 568,80€/an et de 60€ par animal errant.

### **Aménagement de la traversée des Baudots**

Le Conseil Municipal est en attente du rendez-vous fixé par Monsieur le Sous-Préfet, entre l'Etat, le département et la commune pour valider les investissements à réaliser.

Une rencontre avec les services de la CUCM, Orange, COVAGE et la ccScC est prévue le 02 février pour travailler sur la montée en débit.

### **Dotation de soutien à l'investissement des communes**

Une circulaire de la Préfecture nous apprend qu'une dotation de soutien à l'investissement des communes est prévue pour les territoires ruraux inscrits dans un contrat de ruralité. Or ces contrats de ruralité sont organisés par les syndicats mixtes - pour nous, il s'agit du syndicat mixte du chalonnois, 137 communes, 148 000 habitants – pour un montant total de subvention de 300 000€ soit 2190€ par commune. Les projets doivent être déposés avant le 15 février.

A ce jour, les informations recueillies permettent de savoir que ce montant total sera réparti sur uniquement 3 projets pour le syndicat mixte, projet devant s'inscrire dans un choix proposé par ledit syndicat. Ces choix proposés ne rentrent pas dans les possibilités de notre commune

### **Terrains des Biens de section : Proposition d'une esquisse d'aménagement**

M. Florent MARILLIER expose l'avancée du découpage possible des parcelles E280 et E281. Le Conseil Municipal valide ces choix qui permettent de continuer le travail avec le cabinet Laubérat et de faire des propositions à la vente.

### **Point sur l'école et le périscolaire**

Le Conseil Municipal confirme l'application du règlement de réservation des repas et de la garderie.

Il prend connaissance des comptes rendus des visites de Mme Triboulin sur le temps périscolaire et valide qu'elle intervienne pendant 4 séances pour faire partager ses connaissances.

### **Point sur les commerces**

Le Conseil Municipal est informé du courrier reçu de Mme et M. Frédéric SICARD, boulanger, qui indiquent qu'ils cesseront leur activité fin juin, qu'ils cherchent un repreneur. Le Conseil Municipal leur fait savoir qu'ils peuvent également les aider dans cette démarche de reprise.

La cessation de l'activité entraîne la résiliation du bail du logement, l'activité commerciale et le logement étant étroitement liés.

### **Document unique et organisation du travail des agents**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) pour les agents devrait déjà être réalisé.

Il est possible de le faire réaliser par CAP Consilis pour un montant de 1 865€ HT, avec une aide du fonds national de prévention de la CNRACL d'environ 1 000€. Le Conseil Municipal valide cette réalisation et autorise le Maire à signer les documents correspondants.

### **Location du logement situé dans le bâtiment Cheval Blanc**

Le Conseil Municipal valide le montant de 308,52€ pour le loyer du logement T2 disponible dans le bâtiment « le Cheval Blanc ».

### **Renouvellement du contrat de travail d'un agent**

Le contrat de travail de Mme Charlène CHASSEPOT se termine le 31 janvier 2017. Le Conseil Municipal valide le renouvellement pour 1 an, son temps de travail par semaine étant de 2h20 pour le ménage de l'école et 1h pour la salle Félix Menager. En complément, Mme Charlène CHASSEPOT effectue les remplacements des agents pour le scolaire et le périscolaire, lorsque cela est nécessaire.

### **Modification de l'indice de rémunération d'un agent non titulaire en CDI**

Le Conseil Municipal valide la modification de l'indice de rémunération de Mme Catherine PERRAUDIN dont la situation sera : IB : 351 – IM : 328 au 4<sup>ème</sup> échelon du même grade. Egalement, il intègre dans son contrat les heures d'entretien des locaux réalisées durant les congés scolaires ; son contrat annualisé passera donc de 8h40 à 9h06 par semaine.

### **SYDESL : Remplacement des équipements d'éclairage public vétustes**

Le Conseil Municipal valide le remplacement des commandes d'éclairage public (horloges et coffrets si nécessaire) pour un montant de 11 000€ dont 5 500 € de participation SYDESL.

Une rencontre avec les représentants du SYDESL a lieu ce mercredi 02 février en mairie.

### **Informations Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise**

Depuis le 01 janvier 2017, les communes de Burnand, Collonges en Charollais, Genouilly, le Puley, Saint Gengoux le National, Vaux en Pré ont rejoint la ccScC qui est donc composée maintenant de 36 communes. Nous avons pour habitude d'accueillir le conseil communautaire au moins 1 fois par an.

Nous sommes arrivés à la limite de la possibilité d'accueil d'une réunion dans la salle Félix Menager avec plus de 50 personnes qui doivent débattre dans de bonnes conditions. Le Conseil Municipal propose alors de n'accueillir ces réunions qu'à titre exceptionnel.

Le Conseil Municipal valide la nouvelle proposition de délibération pour le PLUi, la modification portant sur l'intégration de ces 6 communes.

### **Compte rendu des bilans 24 heures réalisés sur les filtres plantés de roseaux**

Le Conseil Municipal est informé des résultats positifs des bilans 24h réalisés sur les stations d'épuration.

Une vérification de bon fonctionnement devra être réalisée sur la station de relèvement du Martrat, une pompe fonctionnant beaucoup plus que l'autre.

### **Compte rendu de reconnaissance de la défense incendie**

Liste des poteaux d'incendie, 2 à améliorer

Le Conseil Municipal prend connaissance du contrôle des poteaux d'incendie réalisé par les Sapeurs-pompiers. 2 poteaux sont à remettre en état.

### **Informations diverses**

Le Conseil Municipal est informé :

- du congé maternité de la Directrice d'école, Mme Aurélie SIVIGNON, à partir du 06 février,
- d'une demande de prêt de la sonorisation, auquel il répond par la négative,
- de l'arrêté préfectoral limitant, voire interdisant les feux de brûlage de déchets,
- de la visite des lignes électriques par hélicoptère,
- d'une médaille de bronze obtenue par une habitante de notre commune aux championnats de France d'équitation, entraînée par Anne VERNET au club «Ecurie la pièce aux Renard».

Les membres du conseil municipal,